

Corpus législatif sur les politiques de lutte contre la pollution plastique

Circulearth

ANNEXES 1, 2 ET 3



Juin 2026



Organisme commanditaire de l'étude

Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF)

235, boulevard Saint Germain,

75007 Paris, France

Représentée par Mme Amélia Lakrafi, Déléguée générale

Le corpus a été élaboré avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à travers la Direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratique et l'Institut de la Francophonie pour le développement Durable (IFDD).

Consultants

Axel Darut

Axel Darut est consultant indépendant (Circulearth) et expert en politiques publiques d'économie circulaire, fort de dix années d'expérience dans les affaires européennes et internationales. Il a précédemment occupé des fonctions de direction, notamment comme responsable des affaires internationales d'un éco-organisme français et responsable des affaires publiques au sein d'une organisation philanthropique environnementale. Spécialisé dans l'analyse réglementaire et l'accompagnement stratégique, il collabore régulièrement avec des instances politiques internationales pour façonner les modèles de circularité et de Responsabilité Élargie des Producteurs. En parallèle, il enseigne dans des institutions de premier plan (Mines ParisTech, Sciences Po Strasbourg) et contribue au Conseil international pour l'économie circulaire. Axel est titulaire d'un Master en droit et régulation des marchés (Université Paris Dauphine) et d'un Master en droit européen (Collège d'Europe).

Courriel : axel.darut@circulearth.com

Manon Assier

Manon Assier est consultante indépendante et experte en politiques de circularité et en droit de l'environnement, spécialisée dans l'élaboration des politiques publiques européennes et internationales. Elle dispose d'une expertise pointue des cadres réglementaires de la Responsabilité Élargie des Producteurs, ciblant particulièrement les secteurs stratégiques des plastiques, emballages et du textile. Elle accompagne les acteurs publics et privés dans le décryptage des réglementations, la production d'analyses stratégiques et la structuration de leurs démarches de conformité. En parallèle, elle conçoit des programmes de formation sur les enjeux de transition et assure une veille législative rigoureuse des dynamiques nationales et européennes. Manon est titulaire d'un Master en droit européen et international de l'environnement.

Courriel : manon.assier@circulearth.com

Durée de la mission

Décembre 2024 à juin 2026 : 20 mois

Lieu de mission

A distance

Avertissement

Les opinions exprimées dans cette étude sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) ou de ses membres.

Crédits image page de couverture : Nareeta Martin / Unsplash





Crédits : Nareeta Martin

TABLE DES MATIERES

ANNEXE 1 : ANALYSE DES RESULTATS AU SONDAGE APF	5
ANNEXE 2 : ANALYSE DES RESULTATS AU SONDAGE AIMF	8
ANNEXE 3 : REMERCIEMENTS	10

ANNEXES 1, 2 ET 3

Annexe 1 : Analyse des résultats au sondage APF

Dans le cadre de la réalisation du corpus, un sondage a été transmis auprès des membres de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie entre juillet 2025 et février 2026. Celui-ci a permis d'obtenir un échantillon d'analyse issu de la participation de neuf parlements différents dont certains ne sont pas dans le périmètre de l'étude (Québec, Togo, Canada, Luxembourg, Madagascar, Suisse, Monaco, Djibouti, Wallonie-Bruxelles).

Ce questionnaire s'articulait autour de quatre axes majeurs visant à structurer la lutte contre la pollution plastique. La première section se concentrait sur le profil des répondants en précisant leur institution de rattachement, leur région d'origine et le niveau de priorité qu'ils accordent à cette problématique dans leur mandat.

Une deuxième séquence interrogeait les élus sur leurs outils de travail et leur niveau d'expertise, notamment les ressources documentaires qu'ils privilégient pour élaborer leurs projets de loi et leur connaissance d'initiatives parlementaires ayant déjà porté leurs fruits à l'échelle internationale. Le sondage explorait ensuite la vision stratégique des parlementaires en les invitant à identifier les leviers d'action les plus efficaces, les obstacles majeurs comme les contraintes économiques ou le manque de données techniques, ainsi que les mesures législatives jugées urgentes, telles que l'interdiction des plastiques à usage unique ou le renforcement de la responsabilité élargie des producteurs.

Enfin, le sondage sollicitait une évaluation des besoins futurs en questionnant les participants sur leur degré de satisfaction vis-à-vis des outils actuels et sur les spécificités propres à leur contexte national.

L'analyse des réponses confirme le décalage perçu par les parlementaires entre les outils existants et leurs besoins opérationnels.

Adéquation des outils disponibles pour les parlementaires (études de cas, documentation, etc.)

Le niveau d'adéquation est majoritairement jugé moyen ou bon, mais un parlementaire sur trois reste insatisfait ou neutre (*Moyennement* ou *Mal*).

Niveau d'adéquation	Pourcentage des Réponses
Bien	44,4 %
Très bien	22,2 %
Moyennement	27,8 %
Mal	5,6 %

Si près des deux tiers des répondants estiment que l'offre est bonne ou très bonne, un tiers des parlementaires signalent un manque de ressources suffisamment pertinentes ou accessibles, ce qui confirme la nécessité de renforcer et de cibler la documentation mise à disposition.

Thèmes prioritaires pour les outils supplémentaires

L'analyse thématique des réponses des parlementaires participants sur les outils supplémentaires révèle des besoins clairs et très pratiques :

Thème prioritaire	Fréquence	Ce que cela implique
Études de cas/Bonnes pratiques	5	Les parlementaires recherchent des exemples concrets, éprouvés, et contextualisés (régionaux ou internationaux) pour inspirer et justifier leurs initiatives.
Données scientifiques/Chiffres	4	Il y a un besoin crucial de données scientifiques actualisées, de statistiques nationales ou de cartographies pour étayer les projets de loi face à la résistance économique.
Financement/Moyens financiers	2	La question de la mise en œuvre (moyens pour les collectivités, fonds pour les innovations) nécessite des outils d'analyse économique et de fiscalité verte.
Modèles législatifs/Textes juridiques	1	Besoin d'accélérer le travail par l'accès à des modèles de lois ou d'amendements.
Formation/Renforcement des capacités	1	Demande de séminaires pour échanger des expériences et former les parlementaires sur ces enjeux complexes.

Le besoin prioritaire n'est pas tant l'information générale que l'aide à la mise en œuvre. Les parlementaires demandent des outils pratiques (études de cas de succès), des outils de légitimation (données scientifiques solides) et des outils de faisabilité (financement et modèles juridiques).

La "résistance des acteurs économiques" est l'obstacle dominant

L'obstacle le plus cité reste la "Résistance des acteurs économiques", et ce, de manière constante parmi les parlementaires répondants qui accordent une importance élevée ou très élevée à la question de la pollution plastique.

- Très importante (35,3%) et Importante (33,3%) : cet obstacle est l'élément n°1 dans les deux groupes, indiquant que la mise en œuvre de politiques publiques se heurte majoritairement aux intérêts économiques établis.
- Contraste entre groupes : les parlementaires considérant la question comme "Très importante" citent également en priorité le "Manque de données scientifiques" et la "Complexité de la question" (17,6% chacun). Cela suggère qu'en plus de la résistance économique, ils cherchent des solutions systémiques et se sentent freinés par un manque d'informations robustes pour appuyer des politiques ambitieuses.

Consensus sur l'action à deux niveaux : fin de vie et source

Les mesures législatives jugées les plus prioritaires se concentrent sur deux axes majeurs : la gestion de la fin de vie du plastique et la réduction à la source.

- Gestion de la fin de vie : l'"Obligation de recyclage" est citée comme mesure prioritaire principale par le groupe "Importante" (21,4%) et se maintient dans le top 3 de tous les autres groupes.
- Réduction à la source : l'"Interdiction de plastiques à usage unique" est la priorité n°1 pour le groupe "Très importante" (20,8%) et est en tête ou en deuxième position pour les autres.
- Mesures systémiques : le groupe "Très importante" donne également une place de choix à la "Sensibilisation et éducation du public" (16,7%) et au "Soutien à l'innovation (alternatives au plastique)" (16,7%), alignant leurs priorités sur la nécessité de résoudre les obstacles liés au manque de données et à la complexité

Annexe 2 : Analyse des résultats au sondage AIMF

Dans le cadre de la réalisation du corpus, un sondage a été partagé aux membres de l'Association internationale des maires francophones (AIMF).

Ce sondage avait pour objectifs de recueillir les actions, freins et besoins des collectivités ; alimenter les ressources et renforcer la coopération avec les parlementaires.

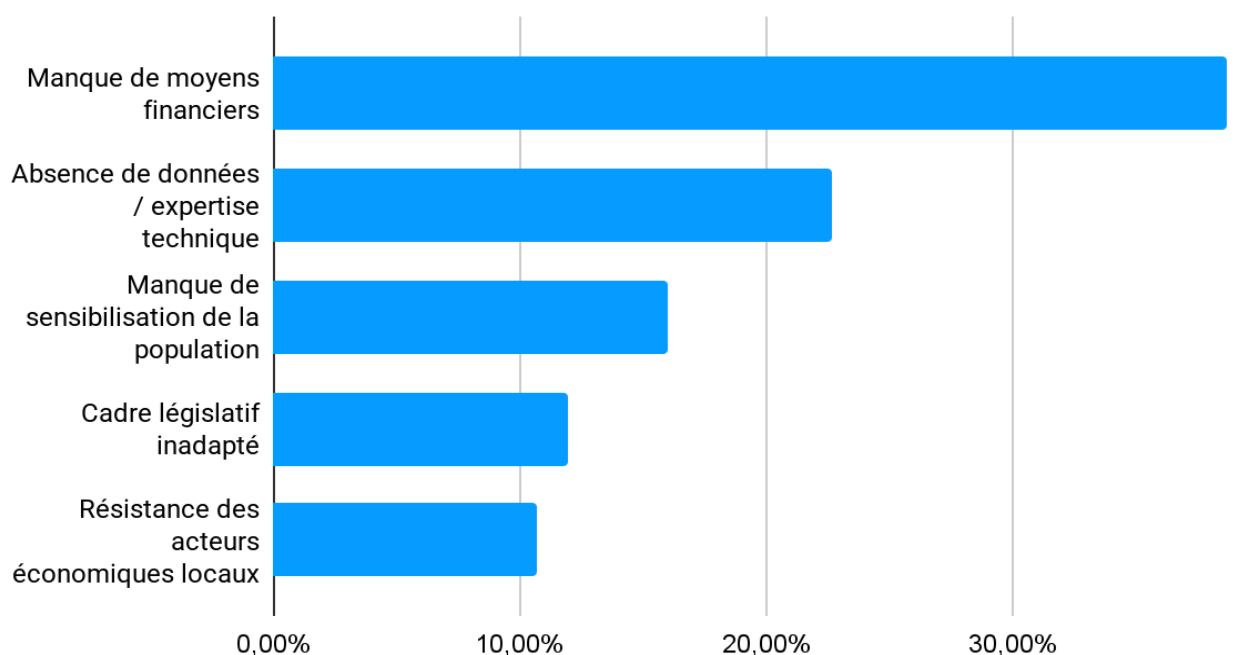
Ce dernier a réuni :

- ✓ 31 réponses
- ✓ 20 pays et territoires représentés dont certains en dehors de l'espace francophone couvert par l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie : Burkina Faso, Rwanda, Guinée, États-Unis, Comores, République Démocratique du Congo (RDC), Mali, Gabon, Cameroun, France, Madagascar, Mauritanie, Canada (dont Québec), Bénin, Tunisie, Mayotte, Côte d'Ivoire, Sénégal, Burundi, Djibouti, Maurice, Belgique.
- ✓ 14 communes/ communautés de communes/mairies ; 11 villes ; 4 districts/régions ; 3 fédérations et associations faïtières ; 1 municipalité / conseil municipal.

Les retours ont permis d'obtenir davantage d'informations sur les initiatives locales et l'engagement des collectivités sur les sujets de la pollution plastique :

- ✓ 72 % des collectivités considèrent cet enjeu comme "très important" et 25 % comme "important", montrant un consensus fort sur la priorité à accorder à la lutte contre la pollution plastique.
- ✓ 94 % des collectivités ont mené ou envisagent des campagnes de sensibilisation, et 72 % renforcent le tri et le recyclage, montrant une priorité donnée à l'action locale et à l'engagement citoyen contre la pollution plastique.

Principaux freins à la lutte contre la pollution plastique



Les résultats du sondage ont également permis d'identifier les besoins en matière de ressources et recommandations sur le sujet, dans l'objectif d'améliorer la conception du corpus législatif et de la boîte à outils. Ainsi :

- ✓ 47% des répondants estiment que les ressources répondent "moyennement" ou "pas du tout" à leurs besoins
- ✓ Seulement 26% les trouvent "bien" ou "très bien" adaptées

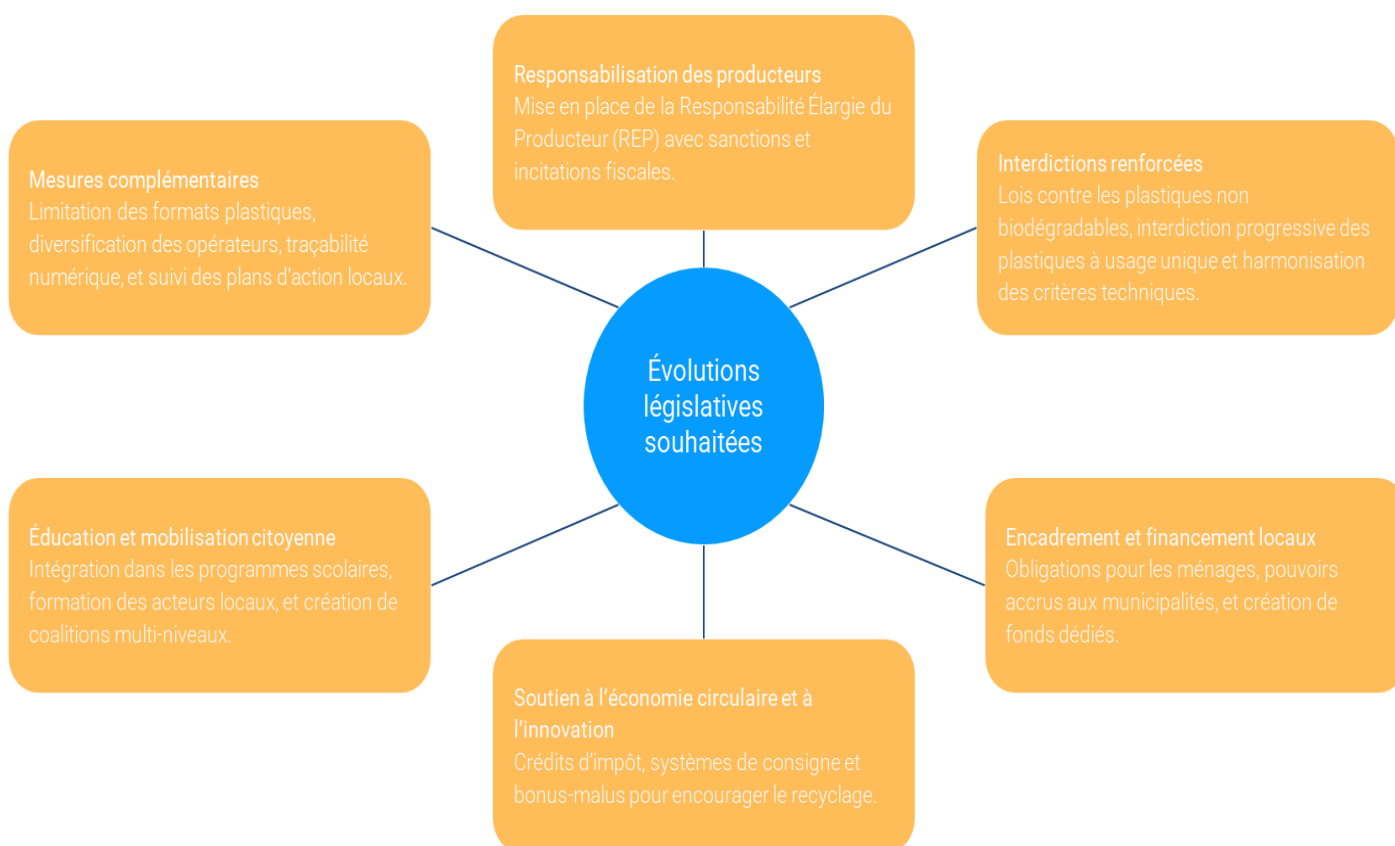
Ces chiffres soulignent un besoin clair d'amélioration et d'adaptation des ressources aux réalités locales.

Par ailleurs, les répondants ont exprimé leurs besoins en matière de ressources supplémentaires, par ex. : guides pratiques et outils méthodologiques (gestion de projet, politiques zéro plastique, plans climat, modèles téléchargeables, kits de sensibilisation) ; Études de cas et retours d'expérience (issues de villes francophones, valorisation des plastiques, partenariats public-privé) ; Ressources sur le financement (répertoires de bailleurs, modèles de subvention, Fonds vert climat) ; Ressources spécialisées (normes juridiques, plans de valorisation, guides d'éco-conception) ; Formations et sensibilisation (en ligne, activités éducatives, formation d'animateurs).

Les réponses ont été l'opportunité de partager des ressources pratiques déjà mises en œuvre, qui pourront ainsi être mises en avant dans le corpus législatif (ex. canada (Terrebonne) : bonnes pratiques de collecte, réduction des plastiques à usage unique ; Belgique (Wallonie) : Charte zéro plastique, plan communal durable).

En outre, les répondants ont eu la possibilité de partager les dispositions législatives existantes dans leur pays. Ces réponses viennent ainsi alimenter l'analyse préliminaire réalisée par Circulearth et viendra compléter les fiches pratiques du livrable final.

Analyse des réponses au sondage transmis aux membres AIMF



Annexe 3 : remerciements

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie tient à exprimer sa profonde gratitude à tous les parlementaires, fonctionnaires, collaborateurs parlementaires, membres des gouvernements et acteurs de la société civile qui ont enrichi ce rapport de leurs contributions écrites ou orales. Leurs expertises techniques et leurs retours ont été essentiels pour consolider ce corpus législatif.

Nous remercions tout particulièrement les contributeurs suivants pour leur implication :

- Mme Céline Nerny, Secrétaire de la délégation suisse de l'APF (Secrétariat de la section suisse).
- Mme Emilie Dudan, Stagiaire académique Relations internationales / Multilatérales (Secrétariat de la section suisse / Canton de Berne).
- M. Jérôme Marcel et M. Cédric Aeschlimann, Secrétaires administratifs de la section (Canton de Vaud).
- M. Yvan Rytz, Directeur général de l'environnement (Canton de Vaud).
- Mme Amélie Orthlieb, Cheffe de projet pour les déchets urbains (Canton de Vaud).
- La Bibliothèque du Parlement du Canada.
- Mme Diane Ménard, Responsable Projets Pollution, économie circulaire, ozone au Secrétariat du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) - MTE.
- Mme Ariane Turcq Bayle, Chargée de mission Nations Unies et environnement à la Direction de l'Action Européenne et Internationale - MTE.
- Mme Louise Haden, Chargée de mission internationale économie circulaire, déchets, plastiques - MTE.
- M. Bernard Vigne, Coordinateur thématique du Pôle Économie circulaire à la Direction Régionale PACA de l'ADEME.
- Mme Aline Grudet, Chargée de mission thématique au Service Éco-conception et Recyclage de l'ADEME.
- Mme Axelle Bourry, Chargée de mission thématique au Service Éco-conception et Recyclage de l'ADEME.
- Mme Marianne Guiot, Chargée de mission thématique à la Direction de la Supervision des filières REP de l'ADEME.
- M. Quentin Tizon, Chargé de mission thématique à la Direction Régionale Normandie de l'ADEME.
- M. Philippe Bolo, Ancien député, membre fondateur de la coalition interparlementaire pour mettre fin à la pollution plastique et Maire d'Avrillé.
- Mme Chloé Diamédo, ancienne collaboratrice parlementaire de Philippe Bolo, en charge du secrétariat de la coalition interparlementaire pour mettre fin à la pollution plastique
- Mme Lauren Warner, Service de recherche législative de l'Assemblée législative de l'Ontario (Auteure du mémo « *Plastic Pollution Legislation* » intégré au rapport).
- Mme Julia Tortel, Spécialiste de programme, Pôle État de droit, droits de l'Homme et Justice, Direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratique (Organisation internationale de la Francophonie - OIF)
- M. Issa Bado, Spécialiste de programme, Négociations internationales environnementales et développement durable (Institut de la Francophonie pour le développement durable - IFDD).
- M. Baptiste Roubaud, Chargé de mission affaires internationales (Citeo).
- Mme Anne-Sophie Michel, Responsable des affaires européennes et internationales (Citeo).